

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES (RGPD)

L'Université Paris-Saclay est responsable de traitement et s'engage à ce que les traitements de données personnelles soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Conformément à l'article 30 du Règlement (UE) 2016/679, l'Université Paris-Saclay tient un registre des activités de traitement effectuées sous son autorité. Ce registre recense les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par notre établissement.

Dans cette page, nous souhaitons vous informer sur la finalité de nos enquêtes, sur les moyens utilisés pour obtenir vos coordonnées et sur le soin que nous apportons à vos données en matière d'analyse mais surtout de protection.

Pourquoi toutes ces enquêtes ?

- **Les enquêtes sur le devenir de nos diplômés de L/LDD/BUT/LP/M/Polytech :**

- Les responsables de nos formations souhaitent connaître le devenir de leurs diplômés. Cela leur permet de garder un lien avec vous, mais aussi, en fonction des résultats, d'améliorer le contenu de leur formation pour mieux l'adapter aux besoins du marché du travail.
- L'Université a également l'obligation de présenter aux étudiants, en amont de leur orientation, tous les indicateurs portant sur la réussite et le devenir professionnel des diplômés de ces formations (Loi LRU n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ; Loi ESR n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ; Loi ORE n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants). Nous devons vous communiquer « les statistiques comportant les taux d'insertion professionnelle des étudiants, un à deux ans après l'obtention de leur diplôme » (article L611-5 du Code de l'Éducation).

- **Les enquêtes sur l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EEFE) :**

- L'Évaluation des Enseignements et des Formations par les Étudiants (EEFE) répond à une volonté d'améliorer la qualité des enseignements pour favoriser l'apprentissage et la réussite des étudiants. Ce dispositif s'inscrit dans un cadre réglementaire réaffirmé par l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations.

Comment obtenons-nous vos coordonnées ?

- Nous obtenons vos données grâce à Apogée (logiciel de gestion complète de la scolarité des étudiants, de l'inscription administrative à la délivrance du diplôme grâce aux informations saisies dans les applications IA Primo et Apo Web (service numérique d'inscription administrative en ligne)) dont une des finalités est de permettre le traitement statistique d'études ou d'enquêtes au niveau de l'établissement.
- Vos coordonnées nous servent uniquement pour vous joindre dans le cadre des relances mails et téléphoniques (pour éviter de vous rappeler si vous avez déjà répondu).

Que faisons-nous de vos réponses ?

- Les informations que vous nous confiez sont traitées de façon anonyme, par l'équipe de l'Observatoire, pour produire des statistiques sur l'insertion professionnelle de nos formations (dans le cadre des enquêtes sur le devenir) ou de collecter des informations pour l'amélioration du service public de l'enseignement supérieur (dans le cadre des enquêtes EEFE). Les données brutes sont utilisées exclusivement pour des analyses statistiques. Ces données ne seront publiées qu'en format anonymisé (après nettoyage et anonymisation). Ainsi, les résultats finaux diffusés de l'enquête ne contiennent aucune donnée nominative.
- Ces traitements sont fondés sur les missions de service public de l'Université en termes d'insertion professionnelle, d'amélioration des enseignements et sur les obligations légales citées ci-dessus. Les données de ces traitements sont conservées 5 ans selon nos enquêtes et sont destinées uniquement à l'Observatoire, seul service en charge de ces enquêtes et des correspondants EEFE de chaque composante ou école dans le cadre des enquêtes EEFE.
- Dans le cadre des enquêtes sur le devenir, vos données nous permettent de calculer des taux d'insertion, de connaître les différentes caractéristiques de vos emplois et leur localisation géographique, le délai d'accès à cet emploi... et de proposer un répertoire des métiers et des employeurs ou encore de calculer des taux de poursuite d'études. Toutes ces informations peuvent ainsi être mises à disposition des étudiants en recherche d'un Master, d'un BUT, d'une Licence Professionnelle ou autre diplôme ou ceux voulant s'insérer dans le monde du travail.
- Dans le cadre des enquêtes EEFE, vos données permettent de mieux connaître notre public étudiant, d'aider à la réussite étudiante, de faciliter les apprentissages, d'améliorer les méthodes pédagogiques et de faire évoluer les enseignements, les formations et les services aux étudiants.
- Une fois le traitement terminé et le délai de conservation des données expiré, nous procédons à l'élimination de vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance...) de nos bases.

Quels sont vos droits ?

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et de suppression. Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un message en justifiant votre identité et en écrivant à notre DPO via le mail suivant : dpd@universite-paris-saclay.fr, ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3, rue Juliot Curie, 91190 Gif sur Yvette.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet : <https://www.cnil.fr/fr/agir> ou par courrier : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07